

BIBLIOGRAPHIE

Michel BAUDAT et Claire-Lise CREISSEN, *Les saints d'Arles. Images de la sainteté en Provence. Histoire et iconographie*. Préface de J.-M. Rouquette, Rencontres avec le patrimoine religieux, s.l., 2013.

Le propos du livre, est ambitieux : étudier les différentes figures de la sainteté arlésienne. Les auteurs s'attachent d'abord aux saints locaux que l'Église romaine a reconnus comme tels : sept archevêques et deux abbesses des III^e-VI^e siècles, le cardinal Louis Allemand qui passa au XV^e siècle de l'excommunication à la sainteté thaumaturgique pour finir par être béatifié en 1527 et, enfin, les nombreux martyrs des premiers temps chrétiens et de la période révolutionnaire. Ils présentent ensuite une vingtaine de figures dont la sainteté n'a pas été reconnue hors de la ville et qui, pour la plupart, n'ont qu'une notoriété modeste. Comme les précédents, ils se rattachent en majorité à l'Antiquité et au haut Moyen Age, à l'exception de Paul de Truchet, frère mineur du XVII^e siècle et d'Isabelet, carmélite du XVIII^e siècle. Une dernière partie qui révèle bien des surprises est consacrée aux saints extérieurs à la ville mais qu'un épisode de leur légende ou de leur vie rattache épisodiquement à la ville d'Arles. On n'est pas surpris d'y voir les « saintes de Béthanie », mais on y découvre aussi saint Paul sur le chemin de l'Espagne, saint Augustin de Cantorbéry venu chercher sa consécration épiscopale, saint François d'Assise apparaissant à ses frères réunis en chapitre provincial au couvent d'Arles, un prodige dont témoigne saint Antoine de Padoue, et d'autres figures plus inattendues comme saint Denys et, à la faveur de l'homonymie, saint Ambroise. Les auteurs ont dû cheminer entre les faits historiques et les allégations de la tradition et ont su, le plus souvent, échapper aux risques que ce parcours comportait, évitant d'accréditer des pieuses légendes et des affabulations sans les évacuer d'un patrimoine qu'elles nourrissent. Peut-être auraient-ils pu, toutefois, prendre plus nettement leurs distances envers certains auteurs comme le chanoine Constantin ou les Petits Bollandistes.

Pour chacun des saints étudiés les auteurs fournissent et commentent un riche dossier iconographique. On découvre ainsi que, si saint Genès apparaît invariablement sous des traits juvéniles et vêtu à la romaine, les visages de saint Trophime et de saint Honorat, toujours représentés en habits épiscopaux, selon les lieux et les temps, sont imberbes, dotés d'une barbe courte ou arborent une longue barbe fleurie. Cette étude des figurations permet de dresser la géographie du rayonnement de ces figures saintes. Les représentations de saint Trophime, rares en dehors de l'espace arlésien, sont présentes en Italie, à Rome où on célèbre sur la via Giulia ses vertus thaumaturgiques et à Spello en Ombrie ainsi qu'en Provence orientale, modestement à Pierlas et, dans le cadre d'une apothéose baroque, à Bormes-les-Mimosas.

Plus surprenante et inexpliquée est l'existence de deux représentations du saint dans l'église, anciennement abbaye bénédictine, d'Eschau en Alsace. Au contraire, l'image de saint Genès est largement répandue dans toute la France méridionale jusqu'en Roussillon où l'église de Saint-Genez d'Olt lui consacre un maître-autel somptueux et virtuose. Les origines lériniennes d'Honorat expliquent la richesse foisonnante du corpus iconographique qui le concerne. Il concerne toute la Provence où il est admirablement servi par le talent des Bréa¹. Les représentations d'Hilaire et de Césaire sont moins nombreuses et rarement diffusées hors de l'espace arlésien. Les attaches lériniennes expliquent la présence d'Hilaire sur un retable de l'église du Tignet au nord de Grasse et sur une châsse conservée à Troyes en Champagne où on le voit présider au mariage de saint Loup, lequel rompra cette union pour se faire moine à Lérins. Césaire est représenté sur un autre panneau peint dans l'église qui lui est dédiée, sans doute encore sous l'influence de Lérins, du village situé sur la Siagne qui porte son nom. Les plus belles pièces de son répertoire iconographique figurent sur des reliquaires avec le livre-reliquaire de saint Césaire du xv^e siècle d'origine arlésienne, parvenu, après une disparition de près d'un siècle, dans les collections du beau musée d'art sacré de Pont-Saint-Esprit, les bustes qui renferment une partie de ses reliques à Saint-Césaire-sur-Siagne et, localisation plus surprenante, à l'abbaye devenue église paroissiale de Maurs dans le Cantal.

S'appuyant sur les procès-verbaux des visites pastorales du diocèse, les auteurs recensent les reliques et les reliquaires des saints arlésiens ainsi que les tombeaux et inscriptions qui rappellent leur mémoire. Ils peuvent ainsi révéler une stratégie pastorale de promotion du culte de saint Hilaire au xvii^e siècle lorsque des fragments de ses reliques, initialement présentes dans la seule église paroissiale de Sainte-Croix au xii^e siècle, furent apportées dans trois autres paroisses de la ville.

Il faut, néanmoins, relever une lacune surprenante. Les auteurs ne disent mot de saint Etienne et de ses reliques. C'est pourtant au protomartyr que la cathédrale est dédiée jusqu'à ce que saint Trophime ne lui en ravisse le patronage au xi^e siècle. Les reliques de saint Etienne sont conservées dans cet édifice avec la même vénération que celles de Trophime. La chronique de Bertrand Boysset livre des informations sur la fabrication au début du xv^e siècle d'un nouveau reliquaire en argent que les Arlésiens financent. Hans von Waltheym et Jérôme Münzer mentionnent ces reliques dans leurs récits de pèlerinage qui ont été publiés avec un commentaire de Louis Stouff dans un numéro spécial de *Provence historique* de 1991.

L'ouvrage, de lecture aisée, en dépit de quelques maladresses d'écriture, est richement illustré. Les photographies sont d'excellente qualité (seules quelques reproductions de peintures sont mal lisibles). Quatre plans de la topographie religieuse de la ville à différentes époques et une carte de la localisation dans la région des œuvres citées facilitent l'utilisation de l'ouvrage qui aurait gagné à être également pourvu d'une table des illustrations.

Deux pistes auraient pu être exploitées avec profit. La place des saints locaux dans l'attribution des noms de baptême offre un indice de leur rayonnement, comme le relève Jean-Maurice Rouquette dans son introduction. Il rappelle les résultats auxquels nous sommes parvenus, Louis Stouff et moi, dans nos enquêtes sur la période médiévale: une longue absence de Trophime qui occupe une place modeste mais

1. Les auteurs utilisent heureusement pour le fondateur de la dynastie, trop souvent affublé de l'improbable Ludovic, le prénom Louis.

honorable à Arles, mais dont la diffusion reste locale et un retour en force dans tout le comté d'Honorat, « Lié sans doute plus au succès du pèlerinage de Lérins qu'à sa mort comme évêque d'Arles ». Cette enquête sur la prénomination a été poursuivie sous la direction de Bernard Cousin pour l'époque moderne et contemporaine et confirme les tendances discernées au bas Moyen Age. Honorat ou, sous sa forme française, Honoré se tient toujours, bien que modestement, dans le peloton de tête avec 5 % des attributions pour toute la Provence. Les autres saints arlésiens font piètre figure. Trophime est toujours bien implanté dans sa ville, sans dépasser 1 % des attributions, mais il est souvent donné comme premier prénom ; en revanche les sondages effectués n'ont repéré qu'une occurrence de Césaire². En regardant le sceau des métiers d'Arles dont les chefs siègent sous un saint Trophime en majesté, on se demande s'il n'a pas existé à Arles une forme de religion civique organisée autour de sa figure, de manière moins spectaculaire que ce que l'on voit à Marseille autour des saints Victor, Louis, et Lazare ou, plus discrètement, à Aix autour de saint Mitre. Il est notable que, comme le rapporte Jean Le Fèvre, lorsque Marie de Blois et le jeune Louis II font leur entrée à Arles, leur parcours solennel s'achève à la cathédrale où, pour eux, « on avala le corps de saint Trophime ». Il faudrait mener l'enquête dans les registres de délibérations et de comptes de la ville qui restent trop peu exploités.

Noël COULET

*

Enikő CSUKOVITS, dir., *L'Ungheria angioina*, 342 p., Viella-Istituto Balassi-Accademia d'Ungheria in Roma, Rome, 2013.

Pendant le principal du XIV^e siècle, en gros de 1301 à 1386, le trône de Hongrie appartient à des Capétiens de la branche cadette des Angevins de Sicile-Naples. Un arrière-petit-fils de Charles I^{er}, Carobert (1301-1342), s'imposait en effet comme héritier de la dynastie nationale des Arpads, après leur extinction. Il matérialisait ainsi des droits venus de sa grand-mère, qui était princesse arpadienne, fille d'Étienne V, et épouse de Charles II d'Anjou (1285-1309). Il devait une bonne part de sa réussite originelle aux longs efforts de Charles II lui-même. Cependant, Carobert et son fils Louis le Grand (1342-1382) portaient ensuite le royaume magyar à son probable apogée médiéval. Consolidés de la sorte, les Capétiens de Hongrie continuaient de peser sur le devenir du royaume de Sicile-Naples et de ses dépendances, dont la Provence, dans le cadre cette fois des différends qui divisaient la famille angevine. Ils étaient parmi les protagonistes de ces désaccords, en raison de leur titre à la couronne de Sicile. Il suffit de rappeler que les malheurs de Jeanne I^{re} de Naples (1343-1382) trouvaient leur cause initiale dans les revendications hongroises, et que Louis le Grand se révélait capable d'intervenir au cœur du Mezzogiorno par la double campagne des années 1347-1352.

2. N. COULET, « Les saints locaux dans l'onomastique provençale », dans *Le peuple des saints Mémoires de l'académie de Vaucluse*, 1985, p. 167-178. ; L. STOUFF, « Pierre, Jean, Guillaume et les autres. Les noms de baptême à Arles 1250-1500 », *Provence historique*, 1999, p. 487-493 ; N. COULET, « Les noms de baptême en Provence au bas Moyen Age : complément d'enquête », *Provence historique*, 2003, p. 175-192 ; B. COUSIN, « Prénommer en Provence » XVI^e-XIX^e siècle », *ibid.*, p. 193-224.

En bref, la question hongroise des fin XIII^e-XIV^e siècles ne se borne pas à illustrer le prodigieux destin familial des Capétiens de Sicile. Elle rencontre sous divers rapports l'histoire de la monarchie de Provence-Naples et de ses domaines. Or, la connaissance de la Hongrie médiévale resta longtemps peu accessible à un public ignorant du hongrois ou au moins de l'allemand (excepté l'accès direct aux sources latines imprimées). Pour *compendium* sur la période angevine, il dépendait beaucoup d'une traduction italienne parue avant-guerre d'un ouvrage de Bálint Hóman : *Les Angevins de Naples en Hongrie*³. Dans sa version hongroise, ce travail remontait à 1936. Son sérieux, sa précision et son étendue, avec 580 pages, ne l'empêchent pas d'être dépassé. Par la priorité donnée à l'évènementiel, il ne répond plus aux attentes de « l'histoire totale », encore moins de la « nouvelle histoire ». Un certain nombre de ses conclusions se révèlent aujourd'hui fragiles.

De fait, depuis quelques décennies, la recherche sur la Hongrie médiévale s'intensifie, en même temps qu'elle se fait d'accès toujours plus commode. Ce double phénomène s'articule avec la progressive ouverture du pays vers l'Ouest puis avec son intégration à la collectivité européenne. Aussi mobilise-t-il des chercheurs hongrois comme étrangers. Il concerne pleinement la période angevine. Elle résume, à elle seule, l'association de l'histoire hongroise à celle de l'Occident. Les universitaires hongrois participent, de surcroît, au renouveau qui touche actuellement l'étude des Capétiens de Sicile et de leur espace.

Dès 1972, cette renaissance s'esquissait, avec les échanges qui la supportent, par un colloque italo-hongrois intitulé précisément : *Les Angevins de Naples et de Hongrie*, publié bientôt en italien⁴. Le vrai tournant s'entamait à compter des années quatre-vingts. Un ouvrage collectif en anglais sur *Louis le Grand roi de Pologne et de Hongrie*, paru en 1986, annonçait au mieux cette accélération⁵. Alors que les contributions ponctuelles sur la Hongrie angevine se multiplient désormais, de telles présentations d'ensemble restent toutefois en nombre relativement limité.

Entre autres, une édition avec introduction et traduction anglaises des décrets royaux du Moyen Âge, dont ceux des monarques angevins, doit se signaler⁶. Une véritable somme de Gábor Klaniczay, traduite également en anglais, a eu l'éminent mérite de fondre la sainteté dynastique hongroise, partant celle de la période angevine, dans une problématique qui embrasse l'Europe centrale⁷. Il vaut encore de retenir le congrès de 2007, tenu à Szeged, Visegrád et Budapest, qui a débouché sur un livre en français et en anglais. Il aborde le problème de toute la diplomatie « angevine », mais avec une place de choix pour ce qui touche à la Hongrie⁸. Une mention spéciale revient aux deux tomes de *l'Histoire de la Hongrie médiévale*, travail à plusieurs mains récemment traduit du magyar en français sous l'impulsion de Noël-Yves Tonnerre.

3. B. HÓMAN, *Gli Angioini di Napoli in Ungheria, 1290-1403*, Rome, 1938.

4. *Gli Angioini di Napoli e di Ungheria*, Rome, 1974.

5. S. B. VARDY, G. GROSSCHMID et L. S. DOMONKOS, dir., *Louis the Great King of Hungary and Poland*, New York, 1986.

6. *The laws of the Medieval Kingdom of Hungary*, t. II, 1301-1457, éd. et trad. J. M. BAK et al., Salt Lake City, 1992.

7. G. KLANICZAY, *Holy Rulers and Blessed Princesses. Dynastic Cults in Medieval Central Europe*, Cambridge, 2002 (éd. hongroise, 2000).

8. Z. KORDÉ et I. PETROVICS, dir., *La diplomatie des États angevins aux XIII^e et XIV^e siècles*, Rome-Szeged, 2010.

L'œuvre diffuse les derniers développements de la médiévistique hongroise, y compris donc pour ce qui se rapporte au « siècle des rois angevins »⁹.

Le récent ouvrage dirigé par Enikő Csukovits rejoint ce front encore pionnier, tant par le souci de propager les fruits de l'historiographie hongroise que par l'ampleur des vues. Il fait connaître les recherches et les résultats de neuf des meilleurs spécialistes hongrois de la période angevine, par le biais cette fois d'une traduction en italien. À celle-ci n'ont échappé que peu de maladresses. Si elles obscurcissent quelques phrases, le résultat global satisfait largement. Il offre une heureuse addition à la nouvelle *Histoire de la Hongrie médiévale*, dans une évidente continuité avec elle. Tout en approfondissant la connaissance de l'ère angevine, il demeure lui aussi dans la perspective d'un bilan. À juste titre, il se revendique ainsi comme la seconde synthèse en italien sur la Hongrie angevine, après celle de Bálint Hóman, qu'il souhaite précisément réviser par une critique attentive.

Pour atteindre ces objectifs, il fallait réunir des articles qui examinent à fond leur objet tout en convergeant vers une présentation générale du thème retenu. Ce n'est pas le moindre mérite d'Enikő Csukovits que d'avoir plutôt bien relevé ce défi. Elle y est parvenue par le choix des participations. Elles s'articulent comme en chapitres assez complémentaires, mais qui sélectionnent les points regardés pour névralgiques d'une problématique. De fait, les lignes conductrices apparaissent déterminées avec assez de rigueur.

En l'occurrence, la clef de voûte de cette délicate architecture réside dans le développement d'Enikő Csukovits elle-même sur « les innovations institutionnelles à l'époque angevine et leurs parallélismes napolitains ». L'historienne conduit une comparaison détaillée entre les deux administrations de Sicile-Naples et de Hongrie. Par là, elle écarte l'interprétation traditionnelle du devenir de la monarchie hongroise au XIV^e siècle, savoir la conviction que récapitulait et soutenait au premier chef Hóman. Ce dernier expliquait « presque tout changement avec les modèles napolitains et indirectement français ». Enikő Csukovits conclut, à l'inverse, qu'une pareille influence ne fut au mieux que fort restreinte, faute de transfert notable d'un personnel de gouvernement. La monarchie magyare évoluait en profondeur mais sur un temps long, qui partait des Arpads. Elle adoptait des structures occidentales, mais sans imitation servile ni correspondance univoque avec un exemple dominant. Il demeure qu'une autorité royale rénovée se construisait sur ces nouvelles bases. Elle s'épanouissait après que Carobert s'était imposé au pays.

Les éléments communs du recueil planifié par Enikő Csukovits se trouvent dans ces quelques traits. Entamée avant les Angevins et autonome, une « occidentalisation » irrésistible servait néanmoins l'affirmation de la monarchie, qui se constatait au XIV^e siècle après la victoire sur les magnats rebelles. Les différents articles reprennent cette thématique sous des formes et à des degrés divers, mais ils contribuent à la nourrir.

Dans leurs investigations très complémentaires, Attila Zsoldos et Richárd Horváth approfondissent les questions conjointes de la haute aristocratie et des châteaux. Au XIII^e siècle, la multiplication de forteresses privées en pierre et un *incastellamento* appuyaient la montée des oligarques. Cependant, Carobert savait

9. P. ENGEL, G. KRISTÓ et A. KUBINYI, *Histoire de la Hongrie médiévale*, t. II, *Des Angevins aux Habsbourgs*, Rennes, 2008, *Première partie*, « Le siècle des rois angevins, 1301-1380 », p. 17-111.

reprendre le contrôle du réseau castral, renouant pour partie avec d'anciennes prérogatives royales. Pál Engel insiste encore plus sur la dimension sociale qui sous-tendait l'évolution politique, avec l'ascension d'une « noblesse de cour ». István Tringli suit de son côté le devenir de l'institution du comitat, comme une base du gouvernement angevin, à la fois dans une continuité et une évolution par rapport à l'époque arpadienne. Enikő Spekner relate la lente genèse d'une vraie capitale. Cette gestation connaissait une étape majeure quand Louis le Grand choisissait Buda. Elle ne s'achevait toutefois qu'avec Sigismond (1387-1437). Boglárka Weisz analyse les progrès décisifs réalisés par Carobert en matière fiscale, qui assurèrent spécialement la grandeur des rois angevins. Le travail de László Veszprémy sur l'ordre de Saint-Georges et celui de György Rácz sur « l'héraldique de l'époque angevine » abordent enfin les représentations, au sens large. Un petit dossier iconographique manque, pour appuyer la place de « l'emblématique » dans ces enquêtes, par ailleurs de grand mérite. Elles apportent quelque lumière sur une dimension conceptuelle, qui demeure un peu au second rang dans le recueil.

L'usage des armoiries n'attendit pas les Angevins pour atteindre la Hongrie. Il fleurit cependant sous leur règne, et eux-mêmes n'oublièrent pas de rappeler par ce moyen leurs origines. Ce n'était pas que leur royaume restât à la traîne de modèles importés. Au contraire, Carobert établissait, sans doute en 1326, le tout premier ordre laïque de chevalerie. Or, il condensait des valeurs communes aux aristocraties européennes, dont celles du royaume de Naples. Avec le siècle angevin, la Hongrie atteignait sa pleine maturité, comme puissance occidentale, également sur le plan idéologique. Cette fois, en sus, un lien se profilait entre Capétiens de Sicile et de Hongrie.

Si l'élévation de la Hongrie angevine devait peu à Naples, hors son départ, elle l'encourageait néanmoins à regarder vers l'Italie angevine, du même mouvement qu'elle entraît à plein dans le concert des puissances européennes. Tel est le paradoxe, mais de seule apparence, auquel conduit l'utile volume dirigé par Enikő Csukovits.

Jean-Paul BOYER

*

Georges JEHÉL, *Les Angevins de Naples. Une dynastie européenne, 1246-1266-1442*, Paris, 2014, Ellipses (Collection Biographies et mythes historiques)

L'ouvrage de Georges Jehel comble une place vide dans l'historiographie, celui d'une synthèse sans prétentions sur la dynastie qu'on dit « angevine », qu'on pourrait dire simplement capétienne; elle a régné sur le royaume de Sicile, capitale Naples, de 1266 jusqu'aux années 1450 et a légué ses prétentions à la France. Depuis Émile G. Léonard, en 1954, il n'y avait eu personne pour s'attaquer à ce bloc énorme d'histoires et, comme son illustre prédécesseur, G. Jehel a dû en sacrifier des pans entiers, allégeant l'étude du règne de Jeanne I^{re} (1343-1381) et concentrant à l'extrême celle de la seconde dynastie angevine, les règnes de Charles III (1381-1385), de Ladislas (1385-1414), de Jeanne II (1414-1435), et les efforts désespérés et incohérents de René pour recouvrer son royaume méridional. L'attention est donc condensée sur Charles I^{er}, le

fondateur (1266-1285), Charles II, le consolidateur (1285-1309), et sur Robert, le roi sermonneur et mécène (1309-1343).

G. Jehel a complété la bibliographie d'É. G. Léonard par des lectures étendues, sans être exhaustives : ainsi, il ne cite pas la correspondance de l'archevêque de Naples Pierre Ameilh, qui apporte des éclairages nombreux sur la Cour de 1363 à 1365, mais il connaît les publications de John Dunbabin, Andreas Kiesewetter, Samantha Kelly, et les publications de l'École française de Rome sur l'État angevin, la justice, la noblesse.

La synthèse ne manque pas de bonnes remarques, le désintéret français pour l'entreprise sicilienne et la rapide séparation des deux branches capétiennes, les « insondables méandres » de la politique pontificale, somme en réalité de politiques cardinalices alliées à des lignées concurrentes de princes napolitains (les Duras et les Tarente livrés à un « combat furieux nourri de vieilles rancunes et d'ambitions éparses »), et la complexité des relations entre Naples et Avignon (et non encore le « Vatican », p. 145), l'hétérogénéité de l'ensemble étatique qui couvre la moitié de l'Italie d'aujourd'hui, comprend la Provence et l'Albanie, s'étend à l'occasion sur la Hongrie, le Piémont. G. Jehel perçoit bien que les Angevins ont pleinement assumé l'héritage des Normands et de Frédéric II, justice rigoureuse et paix, que leur politique obstinée de reconquête de l'île de Sicile s'explique par la nécessité de reprendre le « siège du royaume » et l'église du couronnement, la cathédrale de Palerme, et il réunit en un faisceau leurs entreprises chimériques en Orient et les royaumes imaginaires, en Sicile (Trinacrie, royaume vassal, royaume subordonné) et en Lombardie (Adria). L'espace sicilien apparaît donc comme un laboratoire de formules nouvelles, anticipant en particulier le double royaume franco-anglais failli au xv^e siècle et les Deux-Siciles du xviii^e et du xix^e.

D'autres points se discutent : on peut intégrer la Hongrie à « l'espace angevin » puisqu'un rameau de la dynastie y règne, mais c'est un monde différent, toujours menaçant pour Naples, et non une périphérie ; il en va de même de l'Albanie, car le contrôle du littoral adriatique et ionien est cependant toujours nécessaire pour un État italien, pour Venise en particulier, selon le principe, formalisé par l'amiral Castex, d'une nécessaire surveillance de la rive opposée. La vision que G. Jehel a de la Sicile insulaire, soumise à l'impérialisme aragonais, est partielle : l'île est animée, en réalité, par un formidable mouvement de construction nationale qui a soutenu sa résistance séculaire contre les efforts napolitains de reconquête. Une autre erreur d'interprétation conduit à la négation d'une culture architecturale de Frédéric II.

Dans cet ouvrage, la Provence n'est pas négligée, mais elle est lointaine et sa connaissance approximative : républiques podestariles nées après 1246, culte franciscain introduit par Charles I^{er}, mais ce sont des erreurs vénielles. L'union des comtés au royaume est une interprétation hâtive des efforts de contrôle des institutions centrales par des représentants de la Cour napolitaine.

L'ensemble de la synthèse est équilibré et sera utile. Il est regrettable cependant que, par une paresse maintenant banale, la direction éditoriale de la collection ait négligé d'opérer une relecture et laissé passer une pluie de fautes, quelques-unes drôles (*Marisco* pour le comté de Marsico et *Ruffini* pour Ruffo di Calabria, p. 44, « professeur de physique » pour *physicus*, médecin, p. 299), d'autres déprimantes (*Aragona* pour Alagona, *Lentino* pour Lentini, *Pérouges* pour Pérouse, *Palazzi* pour Palizzi, *duc* de Nevers, *Scivnico*, *Dragurio* et *Iadra* pour Sebenico/Sibenik, Trau/Trogir et Zadar/Zara), et même de vraies méprises : p. 61, une énorme erreur de calcul attribuée

au royaume de Sicile une exportation proprement chimérique de trois millions de salmes (sept millions et demi d'hectolitres) qui auraient rapporté un million d'onces (cinq millions de florins), sans doute pour trois cent mille salmes (750 000 hectolitres), estimation déjà excessive pour les capacités du Sud italien.

Henri BRESCE

*

Cyril BELMONTE et Christine PEYRARD (dir), *Peuples en révolution. D'aujourd'hui à 1789*, Aix en Provence, 2014, Presses Universitaires de Provence (collection Le temps de l'Histoire), 232 p.

L'ouvrage collectif présenté ici a été conçu dans le prolongement d'un colloque international organisé par l'UMR Telemme à Aix-en-Provence en juin 2012. Il regroupe 14 communications selon quatre axes : l'entrée en révolution, l'apprentissage de la démocratie, la vitalité démocratique, peuples et nations.

Il s'agit d'une intéressante réflexion sur les voies d'expression politique des peuples à l'époque de la Révolution, menée par des historiens au moment où les révolutions arabes, rejetant l'oppression de régimes dictatoriaux, mettaient en valeur des formes d'occupation de l'espace public pour promouvoir des réformes politiques et sociales, comme le montre la présentation rédigée par les deux responsables du colloque, Christine Peyrard et Cyril Belmonte.

« L'entrée en révolution » nous fournit trois éclairages différents à partir d'une étude approfondie des archives d'un petit village de la Drôme (Peter Jones), d'une émeute urbaine à Douai en 1791 (Hervé Leuwers), ou de l'évolution des Francs-maçons au début de la Révolution (Eric Saunier) qui nous permettent d'apprécier les conditions d'entrée de groupes sociaux ou culturels dans la crise révolutionnaire. Dans cette « découverte de la politique » on saisit par des analyses très précises fondées sur un travail approfondi dans les archives locales tout le poids des héritages d'Ancien Régime : luttes contre les seigneurs, pratique des émeutes populaires telles les émeutes fromentaires. Les thèmes de ces luttes sont alors revitalisés et transformés par la dynamique révolutionnaire comme on le voit pour celui du complot.

L'étude d'Allan, commune de 800 habitants, nous plonge dans les réalités de la politique au village centrée autour des récoltes et des difficultés économiques quotidiennes. De petits villages peuvent témoigner, dès les débuts de la Révolution, d'une vitalité des institutions collectives qui les conduit à se mobiliser pour profiter de la conjoncture nationale afin d'obtenir gain de cause contre le seigneur, ou choisir le département auquel ils veulent être rattachés.

L'affaire de la Goulette montre comment le peuple de Douai entend punir, exerçant sa justice sous la forme de deux exécutions sommaires en mars 1791. Comme dans les émeutes fromentaires d'Ancien Régime, c'est un problème de circulation des grains qui est à l'origine de la mobilisation, avec des accusations d'« affameur » portées contre un marchand. Mais, au-delà des pratiques émeutières traditionnelles,

s'affirme la conscience pour le peuple qu'il représente la loi, reconnue par des soldats qui refusent de se tourner contre la foule.

Regroupant presque 20 % de la population masculine adulte au moment de la Révolution, la Franc-maçonnerie initie à un certain type de sociabilité. Deux études de cas montrent, à travers les parcours de négociants toulousain et rouennais, comment l'entrée en Révolution est un temps de transformations profondes pour la Franc-maçonnerie.

– « L'apprentissage de la démocratie » nous est présenté à partir de l'acte de vote (Malcolm Crook), de l'importance des facteurs religieux dans les comportements politiques (Valérie Sottocasa), des mobilisations insurrectionnelles en 1792 (Laurent Brassart), avant qu'une riche étude de cas analyse le parcours d'une militante jacobine niçoise (Alessandra Doria).

De nombreuses questions se posent dans la mise en pratique du vote, en particulier à cause du problème des analphabètes en cas d'adoption du bulletin de vote. Les différentes expériences menées de 1789 à 1802, avec les difficultés d'application de systèmes souvent compliqués, les débats sur les modes de scrutin, témoignent des tâtonnements des révolutionnaires pour établir des façons de voter comportant le moins d'inconvénients possibles ou orientées en fonction des intérêts de leurs tendances politiques.

Au delà des pratiques électorales, les options politiques peuvent s'exprimer dans des pratiques collectives violentes comme dans le Midi où les antagonismes sont précoces et brutaux. Dans la région de Nîmes et les Cévennes, la Révolution est considérée comme un nouvel épisode des affrontements séculaires, avec le retour des protestants au pouvoir politique qui est rejeté davantage que les réformes politiques de la Révolution. Les paysans des montagnes de Languedoc s'avèrent très réactifs et loin d'être coupés des réalités politiques de leur temps.

Les différentes mobilisations confirment l'importance de l'engagement des provinciaux dans une politique définie au sens large. La Révolution aboutit à la participation aux affaires publiques du plus grand nombre.

Dans les départements picards les actions locales de mobilisation en 1792, au départ révoltes frumentaires, s'inscrivent dans de vastes mouvements régionaux qui entrent en synergie avec un mécontentement national. Sous la Révolution, on aboutit ainsi à une nationalisation des conflits où le rôle des courtiers locaux du politique revêt une grande importance.

Toutes ces formes d'expressions à la fois apprentissages politiques et héritages de pratiques d'Ancien Régime réutilisées dans un cadre idéologique différent irriguent alors la société jusque dans les villages, elles aboutissent à une phase de véritable « vitalité démocratique ». Le vote est une forme d'expression politique parmi d'autres telles que les adresses, les plantations d'arbres de la liberté, l'engagement dans la garde nationale, les mobilisations émeutières.

Ainsi, les turbulences traditionnelles des ouvriers de l'arsenal de Toulon prennent-elles une dimension politique (Julien Saint-Roman). En 1791 les ouvriers ont des relais au sein de la municipalité toulonnaise et pèsent de plus en plus fortement sur sa politique. Tout en assurant des fonctions de surveillance, ils essaient également d'instaurer la démocratie au travail à travers un comité central des ouvriers de

l'arsenal qui puisse défendre leurs intérêts économiques et sociaux. Pour ces ouvriers, politique et vie sociale sont étroitement liées.

Les comités de surveillance peuvent aussi être le lieu d'initiatives populaires en l'an II comme le montre le cas de la Haute Saône, département rural mais alphabétisé et ouvert sur la proto-industrie (Danièle Pingué). Proche de la frontière et conscient du péril extérieur, le Nord-est fait alors preuve de patriotisme, même pour les levées d'hommes et les réquisitions, et également d'une bonne participation électorale. Le recrutement des comités de surveillance est populaire, en particulier dans les campagnes; les membres sont assidus. Cette participation permet la découverte et l'étude des lois par des hommes issus des catégories populaires. Ces institutions révolutionnaires sont donc à la fois un lieu d'apprentissage et d'exercice de la démocratie.

De même, les citoyens se montrent désireux d'exercer les charges publiques, comme dans l'arrière-pays marseillais (Cyril Belmonte). Ils essaient d'investir les nouvelles sphères de pouvoir. De nouveaux venus, issus de tous les milieux sociaux, apparaissent parmi les dirigeants locaux entre 1789 et 1799. De nouvelles conceptions de l'action politique se manifestent que l'étude des archives locales permet de saisir. Elles témoignent que la Révolution marque bien une entrée en politique massive des Français y compris dans les campagnes. On y voit les paysans se mobiliser pour les questions qui les intéressent, comme le découpage territorial qui provoque pétitions et protestations.

Les aspirations à la démocratie et à de nouvelles pratiques politiques, immédiatement issues de l'expérience révolutionnaire française, se manifestent au-delà des frontières comme l'étudie la partie intitulée « Peuples et Nations ».

Les notions de peuple et de souveraineté populaire sont au cœur de la réflexion politique de Thomas Paine (Yannick Bosc) qui les replace à l'échelle de l'universalité du genre humain et revendique, à travers son expérience d'homme du peuple, le « sens commun » qui lui permet de se pencher sur les problèmes de la société.

Parmi ces principes universels, l'enclave pontificale d'Avignon demande l'application du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (Christine Peyrard). Force du mouvement populaire, richesse de la presse, utilisation d'institutions traditionnelles comme les assemblées de corporations, contribuent à forger un sentiment « national » qui repose sur la volonté de citoyens qui ont conquis leur liberté d'être unis à la Nation française. Les Avignonnais ont alors conscience de vivre un moment d'histoire à magnifier pour les générations futures comme le montre le projet d'obélisque d'un artiste avignonnais, témoignage de la passion révolutionnaire.

En Italie, des groupes républicains élaborent le projet d'une Italie libre et indépendante dès 1792, ainsi le mouvement de *Risorgimento* est-il dès ses origines démocratique (Vittorio Criscuolo). Le *Triennio* (1796-1799) est caractérisé par un mouvement démocratique et patriotique. Mais par la suite, face à l'hégémonie de la « Grande Nation », le sentiment national pousse les Italiens à valoriser l'identité culturelle italienne.

En Espagne, après un mouvement de curiosité et d'intérêt pour les événements français, la guerre efface ces possibilités de sympathie (Lluís Roura i Aulinas). Les « patriotes » sont les partisans de la liberté du pays, les combattants de la guerre d'indépendance qui s'identifient à une lutte contre-révolutionnaire revêtant le caractère de croisade pour « Dieu, la Patrie et le Roi ». Malgré tout, la convocation des *Cortes*

avec consultation dans le pays pour élire des représentants de la Nation, l'influence de la Constitution française de 1791 sur celle de Cadix de mars 1811, le développement d'une presse politique périodique et la constitution d'une opinion publique, peuvent être considérés comme les éléments d'un futur creuset pour un régime parlementaire, bien qu'après le retour du monarque, une fois la guerre finie, l'absolutisme soit rétabli.

Au total ces différents éclairages présentés dans un ouvrage structuré autour la thématique «Peuples en révolution» réussissent leur objectif de nous faire pénétrer dans la richesse et la diversité de la vitalité politique avec ses interactions Paris-Province mais aussi ses dimensions internationales. Grâce à des études solidement enracinées dans un travail d'archives qui confirment une certaine politisation des masses dès les débuts du mouvement, nous entrons en profondeur au cœur des expressions du dynamisme révolutionnaire

Martine LAPIED

*

Gilles SINICROPI, *Valcluse. La Notre-Dame du pays de Grasse*, Nice, Serre, 2014, 240 p., 243 ill.

Publié sous le patronage de la dynamique association Histoire et culture en pays de Haute-Siagne, cet ouvrage, largement illustré, publié en grand format à l'italienne, propose une histoire du sanctuaire de Valcluse, en pays grassois, complétée par un catalogue des ex-voto, avec leur photographie en couleurs par Guy Feneyrol.

Après une préface du professeur Philippe Martin, l'ouvrage s'ouvre sur une large introduction de Marie-Hélène Froeschlé-Chopard qui insère Notre-Dame de Valcluse dans «le flot continu des lieux de pèlerinage» depuis le Moyen Âge. Le livre comporte quatre grandes parties: les trois premières présentent chronologiquement l'histoire du sanctuaire (des origines à la Révolution, XIX^e, puis XX^e siècle) la quatrième est consacrée aux manifestations de la foi, du XVII^e au XX^e siècle, l'auteur entendant par là les solennités, pèlerinages et ex-voto. Si l'importance du corpus votif justifie pleinement un traitement à part, les solennités et pèlerinages auraient pu, sans doute, être regroupées avec les chapitres sur l'histoire du sanctuaire dont ils constituent une composante essentielle.

Valcluse est un lieu éloigné de tout village, boisé, et arrosé par un ruisseau, le Vivier. La première mention d'une chapelle dédiée à Marie à Valcluse remonte à 1154; c'est une confirmation par le pape Anastase IV des possessions de l'Ordre des chanoines de Saint-Ruf. Cet ordre, créé au XI^e siècle, s'est surtout développé en Provence. Valcluse figure à nouveau au XIII^e siècle dans des documents sur les possessions de l'ordre, mais disparaît aux siècles suivants. Les visites pastorales du début du XVII^e siècle font mention d'une chapelle modeste entretenue par les marguilliers grassois. Des travaux importants ont lieu autour de 1670, la chapelle est agrandie. Des processions et pèlerinages de Grasse, de Mouans-Sartoux, de Cabris sont attestés. Les pénitents grassois s'y rendent. Toutefois seul un ermite y réside à demeure. En 1724 l'église est consacrée par Mgr de Mesgrigny, mais dès 1742, l'évêque d'Anthelmy

indique que la chapelle menace ruine. Une visite pastorale de 1738 condamne les excès constatés lors de pèlerinages. La seconde moitié du XVIII^e siècle ne livre aucun témoignage: silence des sources, ou signe d'un déclin, que l'on constate à la même époque dans d'autres sanctuaires provençaux? Toujours est-il qu'à la Révolution, le sanctuaire, en mauvais état, est vendu comme bien national, que se disputent les communes d'Auribeau et de Grasse. Après trois ventes successives, la chapelle, mais pas les bâtiments et les terres adjacentes, est acquise en 1803 par un groupement de dix-sept Grassois qui veulent y restaurer le culte. Des travaux sont effectués à l'intérieur (création de chapelles latérales) et à l'extérieur du sanctuaire (construction d'un ermitage - hôtellerie). Le pont qui enjambe le Vivier s'effondre en 1825, et il n'est remplacé que par un provisoire ouvrage en bois. Si un ermite y réside à l'année, le sanctuaire ne s'anime vraiment que lors de quelques pèlerinages, dont le principal est celui du 8 septembre. La visite à la chapelle est souvent aussi associée à des réjouissances profanes.

Au début du XX^e siècle, la gestion du lieu passe de fait à la cure de Grasse. La chapelle est en mauvais état et l'abbé Latil fait exécuter des travaux de sécurité et d'embellissement. Dans le sanctuaire, à l'autel de la Vierge, et à celui de saint Antoine, anciennement transféré, s'ajoutent ceux liés à des dévotions plus récentes: le Sacré-Cœur, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame de la Salette. Mais il faut attendre les lendemains de la deuxième guerre pour que Valcluse connaisse un nouveau lustre, sous l'action du chanoine Villebenoit: des aménagements du site, comme la construction d'un pont en pierre ou la création d'une «grotte de Lourdes», mais surtout une politique dynamique pour récolter des fonds, et pour donner vie au lieu: accueil de groupes de jeunes l'été, concours de cantiques, et en juillet 1950, fêtes du couronnement de la Vierge, avec la présence de plusieurs évêques. Mais, avec la fin du ministère du chanoine Villebenoit, Valcluse retombe dans un certain anonymat dans les années 1960-70. Une nouvelle initiative, sous forme d'une association des amis de Notre-Dame de Valcluse, redonne un élan en 1979: travaux de rénovation, en partie accomplis par des scouts alsaciens, ouverture d'un magasin de souvenir, favorisant l'accueil de cars de touristes. En 1986, l'abbé Repetto, archiprêtre de Grasse, prend en main les destinées du sanctuaire et essaye d'y installer des sœurs. Comme le souligne Marie-Hélène Froeschlé, dans sa conclusion, il aura manqué à Valcluse pour que le sanctuaire devienne un vrai lieu d'attraction régional, la présence d'un ordre religieux à demeure. L'arrivée de deux sœurs de Saint-Joseph du Puy sera sans lendemain. Il faut attendre 1995 pour que Valcluse voie l'installation sur le site de résidents permanents, de la Communauté des Béatitudes, association de fidèles, qui en font un lieu d'accueil et de prière.

Les ex-voto peints qui tapissaient les murs de la chapelle sont alors regroupés dans une des salles du bâtiment annexe. Avec près de deux cents tableaux, ils constituent l'une des plus belles collections d'ex-voto provençaux, la cinquième en ordre d'importance. Tous les tableaux encore présents à Valcluse sont reproduits dans le dernier chapitre en photographie couleur, ceux qui ont disparu mais ont pu être repérés sont mentionnés ou reproduits en photographie, lorsqu'elle existe. Ils constituent un corpus qui va du milieu du XVII^e siècle à la fin du XX^e, mais dont la grande majorité relève du XIX^e siècle. Sur 84 % des tableaux, l'espace céleste est occupé par la Vierge, le plus souvent accompagnée de l'enfant; les autres intercesseurs sont rares; 12 % des tableaux n'ont pas d'espace céleste. On y trouve, dans des proportions généralement

assez proches de ce que l'on rencontre dans les autres sanctuaires provençaux, les grandes catégories de types de scènes: simple action de grâces avec des personnages en prière, maladies, scènes liées à l'accouchement et à la petite enfance, accidents de toutes sortes (chutes, incendies, accidents de chasse, du travail, de la circulation...), violences. Pour l'un d'entre eux, l'auteur a pu trouver dans la presse trace de l'événement, un assassinat domestique, et en livre ainsi la clé. Un intéressant graphique, page 129, montre l'évolution décennale des ex-voto peints et de ceux déposés sous forme de plaque de marbre, le basculement d'un modèle à l'autre se faisant dans la décennie 1880-1890.

Au total, malgré le trop fréquent silence des sources, l'auteur a su retracer la vie d'un sanctuaire prisé des Grassois sur plus de huit siècles. Il nous livre ses sources et sa bibliographie, complète son livre d'index et d'un précieux catalogue des ex-voto qui inscrit l'ouvrage dans une démarche patrimoniale¹⁰.

Bernard COUSIN

*

Marc ORTOLANI et Bruno BERTHIER, *Consentement des populations, plébiscites et changements de souveraineté à l'occasion du 150^e anniversaire de l'annexion de la Savoie et de Nice à la France*. Nice, Serre, 2013. IV-493 pages.

Il n'est pas courant qu'un ouvrage historique qui, par définition, regarde le passé, se révèle d'un grand intérêt pour la compréhension de notre époque. C'est ce que vient de réussir la dynamique équipe niçoise du Laboratoire ERMES avec la publication des actes de son dernier colloque.

L'ouvrage est épais (28 communications), de lecture parfois malaisée (cf. la première partie: « Approches politiques et juridiques »; les auteurs sont des historiens du Droit), parfois assaisonné de petites notes polémiques, mais d'un puissant intérêt: dans le contexte que nous connaissons des derniers mois il amène à réfléchir sur ce droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui est censé avoir avantageusement remplacé le droit divin depuis deux siècles et qui serait l'un des fondements du droit international.

Les auteurs se sont focalisés sur l'examen des sollicitations de l'opinion des populations (masculines et plus ou moins largement définies) dans l'Italie de la première moitié du XIX^e siècle, avec des regards vers l'Alsace, la Sarre, la Roumanie et la Suisse en aval, et vers le Saint Empire romain germanique en amont, le monde germanique présentant l'exemple du « vote avec les pieds » (l'émigration des opposants).

L'exemple italien, qui va des derniers jours du Comtat Venaissin pontifical jusqu'à la Sicile du « Guépard », est particulièrement intéressant parce que tout un contexte politique, économique, culturel peut faire paraître comme tout à fait « normal » le résultat des consultations qui aboutissent soit au renforcement de la frontière fran-

10. Ce souci de préserver et de donner à voir les ex-voto peints concerne plusieurs autres sanctuaires provençaux. Voir l'enquête récente menée dans le département du Vaucluse et Eve DUPERRAY, *Tourne-toi vers elle. Les ex-voto de Notre-Dame de Lumières*, Arles, Actes Sud, 2014. Voir également le site web créé par l'UMR TELEMME sur les ex-voto provençaux: <http://exvoto.mmsh.univ-aix.fr>

caise soit à la réorganisation de presque toute la péninsule autour de la monarchie turinoise (dans les années 1850-1860)

Il est prudent de commencer par la lecture de la communication éclairante de Paul Guichonnet.

L'examen précis des événements montre que le plus souvent tout a été fait pour que les populations fassent « le bon choix », c'est-à-dire ratifient des décisions prises antérieurement par les politiques. Ce sont les exemples de la Savoie et du comté de Nice, où le refus par Paris de l'assentiment des populations de Tende et de La Brigue pour complaire à Victor Emmanuel II est plus qu'anecdotique, de la Toscane et des Deux-Siciles. Au nord-ouest il s'agissait d'empêcher le rejet tout à fait hypothétique des combinaisons imaginées à Paris et Turin et aussi une possible orientation « helvétique » ; dans la péninsule il fallait bloquer les initiatives garibaldiennes. En matière de manipulations les Français se sont montrés experts et Turin un excellent élève. Les premiers s'étaient fait la main dans le Comtat et en Savoie puis dans la République de Gênes et la péninsule pendant la Révolution. Sur ces questions les textes de A.L. Bottin, G.L. Fruci, L. Sinisi, P. Casana, B. Berthier, C. Sorrel, M. Bellagamba et M. Ortolani sont une collection édifiante de pratiques « démocratiques ».

On terminera par un regret. Le volume s'achève sur l'affaire assez récente du Jura suisse, qui nous paraît effectivement pouvoir s'inscrire dans les perspectives du colloque. Or, depuis le début du siècle est apparu un nouveau mode de déplacement des compétences territoriales d'un Etat, assaisonné de consultation populaire. Les politiciens français ont montré à cette occasion qu'ils n'avaient pas perdu la main depuis les Napoléonides. Cette affaire aurait trouvé sa place dans cette riche rencontre.

Marcel F-X. EMMANUELLI

*

Gérard LEIDET et Colette DROGOZ (dir), *1870-1871: Autour de la Commune de Marseille; Aspect du mouvement communaliste dans le Midi*, postface de Jacques Rougerie. Paris, Syllepse, 2013.

Cet ouvrage présente une sélection de textes rédigés à l'occasion ou dans le prolongement d'un colloque tenu au Palais du Pharo à Marseille le 30 novembre 2011 s'interrogeant sur les traces laissées par la Commune de Marseille dans la mémoire militante. Et ce, alors « qu'il semblait loin le temps où les organisations du mouvement ouvrier – socialistes, puis le jeune Parti communiste – célébraient le 30 novembre la mémoire de Gaston Crémieux » (Leidet p. 9).

Cela nous vaut un ensemble de 16 interventions avec, comme il se doit, une introduction, une conclusion, et, en surplus, une postface, une chronologie et des repères bibliographiques. On le voit, un ensemble riche et varié de contributions d'historiens, d'enseignants et de militants associatifs qui s'attachent à compléter notre connaissance de l'évènement, à en préciser les contours et les différentes phases, et aussi à dresser les portraits d'acteurs, qui, selon Glaudi Barsotti, pratiquent peu ou prou la langue d'oc. Grâce à un dépouillement scrupuleux des procès-verbaux du conseil de guerre de Marseille chargé de juger les 314 prévenus, dont 61 % d'ouvriers,

26 % d'employés et 13 % de commerçants, on peut apercevoir un « portrait type du communalard marseillais » (Roger Vignaud, p. 34). Ces communalards condamnés rejoignent pour certains la Maison centrale de Nîmes (Raymond Huard, p. 97). Loin de se confiner à une problématique marseillo-marseillaise, l'ouvrage s'interroge sur la présence de Provençaux dans la Commune de Paris (Jean-Louis Robert, p. 41), puis fait la part belle au mouvement communaliste dans le Midi proche, à Aix-en-Provence (Gérard Leidet), dans le Var (René Merle) ou dans le reste du Midi, comme à Bordeaux plus sensible, d'après Jacques Girault, à ce qui se passe à Paris. Mais ces républicains se fracturent sur le soutien à apporter aux communes parisiennes et marseillaises. Chez eux, l'« attachement à la légalité et à la légitimité du suffrage universel, même biaisé par les circonstances, l'emportait parfois sur la tentation de l'insurrection » (Marc César p. 140). Nous entrons par là dans toute une série de questionnements sur l'impact qu'auront ces Communes sur les évolutions futures des structures syndicales et politiques se réclamant de la République et du mouvement ouvrier. La fin de l'ouvrage est consacrée aux interventions portant sur la mémoire laissée par la Commune marseillaise dans la presse (Colette Drogoz), sur la chanson dans les souvenirs militants (Rémy Nace), mais aussi et surtout sur les rapports complexes entre la République et le mouvement ouvrier (Bernard Régaudiat). Ajoutons que les articles de Jean-Claude Izzo publiés dans *La Marseillaise* dans la semaine du 21 mai 1971 sont intégralement repris ici.

On l'aura compris, cet ouvrage enrichit d'une manière significative notre approche du mouvement communaliste. Il complète très avantageusement les travaux antérieurs, ceux de Roger Vignaud, notamment sa *Commune révolutionnaire de 1871 à Marseille* (Marseille, 2011), et surtout ceux d'Antoine Olivesi, *La Commune de 1871 à Marseille et ses origines*, (Paris, 1951, réédition, Marseille (2001), un ouvrage pionnier que tout engage à lire ou relire.

Jean DOMENICHINO

*

Paul CRESP, *Marianne au village. Album de famille-inventaire varois.*, préface de Jean-Marie Guillon, ed. Memori, Toulon, 2014, 236 p. nombreuses illustrations.

Dans ce livre dédié à la mémoire de Maurice Agulhon qui a dirigé le mémoire de maîtrise de l'auteur et dont on connaît les beaux travaux sur ce thème, Paul Cresp recense les statues de Marianne présentes ou attestées dans 34 villages du département du Var dont on sait la place qu'il tint dans l'insurrection républicaine déclenchée en riposte au coup d'Etat du 2 décembre 1851. La majorité de ces représentations datent de la fin du XIX^e ou des premières années du XX^e siècle. La plus ancienne, découverte par l'auteur dans un dossier des A.D du Var, est celle de Cuers dont l'érection fut décidée en 1850 et qui fut mêlée aux troubles de 1851. Son installation sans autorisation administrative fut dénoncée au préfet par une lettre du sous-préfet du 12 septembre 1850, assortie d'un dessin qui est la première représentation connue d'une statue de Marianne. Une seule des statues recensées a été mise en place après la guerre de 1914-1918, sous la forme d'un buste placé sur le monument aux morts de Baudinard. Le

bicentenaire de la Révolution a été marqué à Entrecasteaux par la construction dans un jardin public d'une fontaine qui porte une inscription qui associe explicitement ce petit monument à la célébration nationale et qui a été surmonté depuis son édification (mais quand ?) par un buste de Marianne. La majorité de ces représentations de Marianne s'élèvent au sommet d'une colonne et sont associées à une fontaine publique (autre thème agulhonien !). Quelques sites présentent des situations originales. Barjols où un grand monument édifié par souscription nationale, inauguré en 1906, associe les effigies de Marianne et de Martin Bidouré, Bormes où le buste de Marianne dupliqué surmonte un curieux monument biface célébrant, d'un côté, le centenaire de la Révolution et, de l'autre, les morts des guerres de 1914-18 et 1939-45. C'est sans doute ratisser un peu large que de faire de la réplique de la statue de la Liberté de Bartholdi érigée à Saint-Cyr une autre Marianne ! Un petit nombre de ces Mariannes ont disparu sous l'occupation, victimes de la récupération des métaux au profit des Allemands à Collobrières et à Varages où elles ont été remplacées après la guerre par des bustes provenant d'un cercle, ou détruites volontairement, comme celle de Bandol, objet de l'agression menée par des éléments de la division Brandebourg. Les habitants de Villecroze ont réussi à mettre en échec une tentative de la Milice pour desceller leur Marianne. L'auteur n'identifie pas les « vandales » qui ont brisé la Marianne de La Crau et n'explique pas la disparition, il y a « une vingtaine d'années » (sans autre précision), de celle qui l'avait remplacée en 1976.

Paul Cresp a réuni un riche dossier iconographique et s'appuie sur une solide documentation constituée de documents d'archives, d'articles de presse et de témoignages oraux. Son ouvrage est une contribution solide et bien venue à l'inventaire d'un patrimoine historique à préserver, bien plus qu'un « album de famille ». Jean-Marie Guillon a raison d'écrire dans sa préface que ce travail « vient à son heure dans un Var déboussolé ». Le livre laisse pourtant insatisfait. La série de notices monographiques (d'Artignosc à Vins, avec un excursus qui ne s'imposait pas sur Paris) aurait dû déboucher sur une synthèse dont le tableau synoptique final ne tient pas lieu. La carte du déroulement de l'insurrection de 1851 ne remplace pas la carte de localisation qui aurait permis au lecteur peu familier avec la région de situer les villages mentionnés et de faire apparaître les absences que l'on aurait pu essayer d'expliquer. Le dossier documentaire s'écarte parfois du propos de l'ouvrage, ainsi, dès la première notice, le développement consacré à ce monument aux morts d'Aups auquel la figure de Marianne n'est pas associée. En outre, le ton est parfois agaçant, notamment lorsque l'auteur se laisse inspirer par un anticléricalisme primaire. Il est piquant de voir qu'il présente incidemment Portalis en rappelant à juste titre son rôle dans l'élaboration du Code civil mais en oubliant qu'il fut aussi le père du Concordat ! On peut trouver stupides les propos de l'adjoint qui a proposé de déplacer la Marianne de Méounes en la jugeant « d'un style germanique », et estimer excessive l'appréciation de l'historienne d'art qui a écrit à propos de cette œuvre médiocre que sa « valeur artistique (était) nulle », mais de là à suspecter que c'est la représentation de la « République d'autrefois » en elle-même qui inspire ce que l'auteur traite de « dénigrement », il y a un pas périlleux à franchir vers le procès d'intention.

Noël COULET

Régis BERTRAND, *La Provence des origines à nos jours*, Rennes-Lille, éd. Ouest-France, 2014, coll. Histoire des provinces, 128 p., ill.

C'est un vrai tour de force que vient de réussir Régis Bertrand : faire tenir 957 000 ans d'histoire dans un texte d'environ 125 pages dont une abondante illustration occupe près de la moitié ! Et cela dans le cadre d'une Provence élargie aux dimensions de la région qui continue d'être affligée de l'horrible sigle PACA, heureusement ici gommé dans le titre. Ne rien oublier d'essentiel dans une langue élégante et claire. Rien ? Si, la musique, car si le Festival d'Aix est mentionné et l'œuvre du facteur d'orgue Isnard représentée par une illustration, ni Campra, ni Gilles, ni Reyer, ni Milhaud, ni le Festival de La Roque-d'Anthéron ne sont cités. L'ouvrage bénéficie d'un appareil iconographique remarquable, légendé avec pertinence, qui, lui aussi, recouvre toute la diversité des sites, des grandes figures, des monuments, des œuvres d'art et du petit patrimoine de l'espace envisagé. Un beau travail de vulgarisation au sens le plus noble du terme.

Noël COULET

*

Anne LEMONDE et Ilaria TADDEI, *Circulation des idées et des pratiques politiques. France et Italie (XIII^e-XV^e siècle)*, Rome, 2013. École française de Rome, 406 p., ill.

Ce volume réunit les communications présentées à deux journées d'études tenues à Rome en avril 2009. Plusieurs de ces articles que l'on présentera rapidement ici concernent à des titres divers l'espace angevin.

Giuliano Milano («Sulle relazioni politiche e ideologiche tra Carlo I d'Angiò et i communi italiani: una nota») analyse la différence des contextes politiques de ces interventions du premier comte-roi angevin et la nature des relations qui s'établissent entre Charles I et les communes italiennes dans le Piémont, à Rome, en Toscane et en Lombardie. Il montre notamment que, dans le cas du Piémont, le rôle de l'Angevin n'est pas le même dans le Piémont méridional où il établit son contrôle et dans les communes situées à l'est d'Alessandria où il s'adapte de manière plus souple aux traditions locales. Anne Lemonde («Le Dauphiné trait d'union entre deux mondes ? Grenoble, Paris, Naples, 1226-1349») met en relief les relations entre le dauphin Humbert I et la famille angevine qui se nouent par le mariage de son fils Jean avec Béatrice de Hongrie, sœur du roi Carobert et s'approfondissent lors du séjour du futur Humbert II à Buda à la cour de Carobert, puis, sur la recommandation de ce dernier, à Naples auprès du roi Robert qui lui confie des offices domestiques et différentes responsabilités dans le Regno. A son retour à Grenoble Humbert place un protonotaire à la tête de sa chancellerie et met en place, pour organiser une procédure d'audition de ses comptes deux maîtres rationaux, autant d'institutions qui renvoient à Naples et à la Provence. Avant de s'orienter vers le transport du Dauphiné au royaume de France, Humbert songea même à céder sa principauté, s'il mourait sans héritier, au roi Robert qui refusa, craignant notamment d'indisposer le pape. Marion

Chaigne-Lehouy (« Pays de par deçà, pays de par delà. Les relations entre Angevins et Napolitains sous le regard de Jean Le Fèvre, chancelier de la seconde maison d'Anjou, 1380-1388 ») propose une relecture du journal de Jean Le Fèvre qui insiste sur les échanges d'actes écrits et d'ambassadeurs entre la cour angevine et Naples et sur les relations du nouveau roi avec la noblesse napolitaine en s'appuyant sur l'importance que tient dans le Journal Ugo de Sanseverino, comte de Potenza. Enrica Salvatori (« Libertà, impero, diritto e pace. Ideologia e pratica di potere a Marsiglia nel XIII secolo ») développe une réflexion sur le préambule d'un traité de paix signé en 1214 entre les recteurs de la communauté de Marseille et les représentants de la commune d'Arles. Ce texte où se retrouve l'écho d'un passage du Code de Justinien semble au premier abord en discordance avec le mode de rédaction habituel très pragmatique des documents produits par la commune de Marseille. Mais il incite à relire ces sources communales où apparaissent dans les premières décennies du XIII^e siècle des phrases et maximes extraites du Code et de textes religieux qui traduisent un tournant idéologique. Laurence Ciavaldini-Rivière (« Modèle monarchique et rayonnement politique dans l'Europe du XIV^e siècle. La Maison d'Anjou et l'Apocalypse ») montre l'attachement de la maison d'Anjou à la figuration de l'Apocalypse durant tout un siècle à partir des fresques qui ornent l'église franciscaine de Santa Maria di Donna Regina Vecchia à Naples réalisées vers 1320 dans une fondation de la reine Marie de Hongrie. Cette représentation des visions de saint Jean dans laquelle les membres du lignage princier sont assimilés aux élus revêt un caractère politique et fait écho à la prédication de Barthélémy de Capoue.

Noël COULET